



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les programmes d'échanges scolaires individuels Guide pratique pour les professeurs référents

Direction régionale académique des relations  
européennes, internationales et de la coopération

*Aller loin, pour tous !*

L. Spreiregen

# Nicolas Fournillier, DRAAREIC

## DRAREIC – enjeux :

**Mettre en œuvre des actions de formation pour monter en compétences (élèves comme personnels)**

**-> Mobilité individuelle d'élève contribue à émanciper**

**Favoriser une culture partagée d'ouverture européenne et internationale (OEI)** pour le développement professionnel et la réussite des élèves.

**Développer des partenariats scolaires (eTwinning, Erasmus+):**  
liaison avec une école européenne pour mettre en place des projets pour les élèves/personnels.

# Intérêt stratégique des programmes d'échanges individuels :

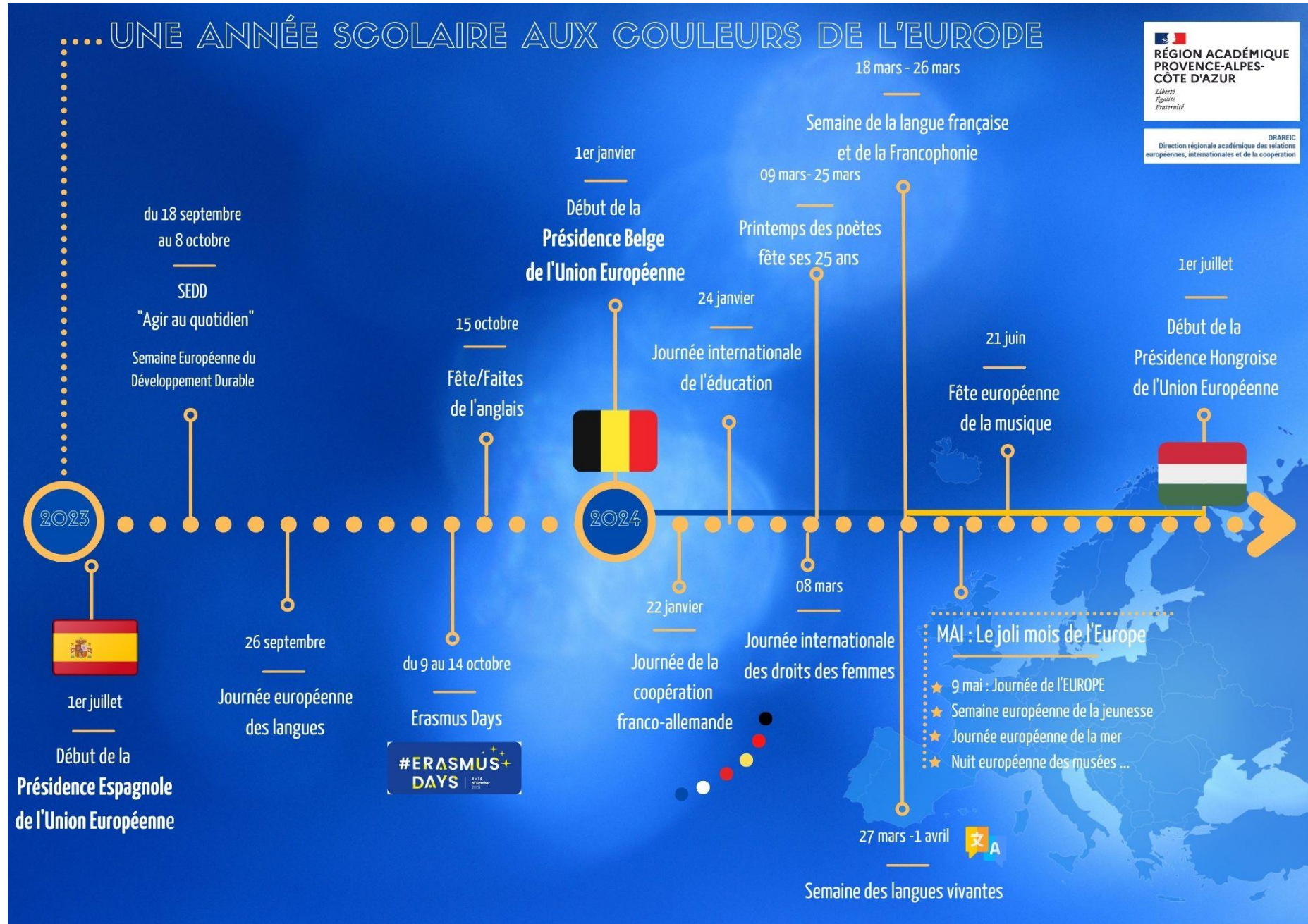
- **Renforcer les compétences** des élèves : linguistiques, socio-culturelles, d'autonomie, de confiance en soi....
  - > apprentissages autres que programme scolaire = expérience puissante
- **Renforcer l'appétit pour l'international** : point de départ de projets variés (études, volontariat, ...) pour l'élève et possible ouverture des établissements (accréditation Erasmus+)
  - > Mention mobilité européenne possible – [BO 31 du 25 août 2022](#)
  - > Voyages scolaires – [BO du 29 juin 2023](#)

# Contexte actuel et ressources

- ✓ Année européenne des compétences (2023-24)
- ✓ Espace européen de l'éducation
- ✓ Erasmus+ : 36 ans / 26,2 milliard d'euros (programmation 2021-27)



- Site de la DRAREIC: <https://www.ac-nice.fr/les-missions-de-la-direction-regionale-academique-des-relations-europeennes-internationales-et-de-la-123115>
- Tribu OEI: <https://shorturl.at/bxzBW>



# Laetitia Spreiregen, Responsable du pôle mobilités enseignement scolaire

Les programmes d'échanges individuels sont organisés avec accueil dans la famille du partenaire. La scolarisation de l'élève est prévue dans l'établissement du correspondant. Ces dispositifs impliquent une réciprocité dans les mêmes termes. Le présent document est destiné aux enseignants et chefs d'établissement. Il expose dans le détail tous les programmes et pour chacun d'eux, les bénéficiaires des mobilités, le calendrier et le rôle de chacun dans la mise en œuvre du programme.

 Regionales Landesamt  
für Schule und Bildung  
Hannover

 Hamburg

 **BJR** Bayerischer  
Jugendring

ALLEMAGNE – programme Brigitte Sauzay  
Académie d'Aix-Marseille Hamburg et la Basse-Saxe  
Académie de Nice et la Bavière

 Bildungsdirektion  
Steiermark



AUTRICHE – programme Johanna Dohnal-Simone  
Veil  
Région académique PACA et le Bildungsdirektion  
Steiermark

 Région Autonome  
Vallée d'Aoste



 Regione Autonoma  
Valle d'Aosta

 **USR  
SICILIA**



Ministero dell'Istruzione  
Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte

ITALIE – programme Transalp  
Sicile Esabac : région académique PACA et l'Ufficio  
Scolastico Regionale per la Sicilia  
Piémont-Aoste : région académique PACA et l'Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte et  
l'Istruzione - Regione autonoma Valle d'Aosta

 Junta de Andalucía  
Consejería de Educación y Deporte

 Gobierno  
de Canarias

Consejería de Educación,  
Universidades, Cultura y Deportes



ESPAGNE – programme Picasso Mob  
Andalousie : région académique PACA et la Consejeria de Andalucia  
Canaries : région académique et la Consejeria de Canarias

 **Mistral  
Boréal**

 **INSTITUT  
FRANÇAIS**  
FINLANDE

FINLANDE – programme Mistral-Boréal  
Région académique PACA et l'Institut  
français de Finlande

 **OTTAWA-CARLETON  
DISTRICT SCHOOL BOARD**

 **OTTAWA  
PROVENCE**

CANADA – programme Ottawa – Provence  
Ottawa: région académique PACA et  
l'Ottawa-Carleton District School Board



# Les professeurs référents :

Les missions « projets européens et internationaux » sont prévues dans le PACTE au titre des 'projets d'innovation' : référence du texte – BO n° 30 du 27 juillet 2023 page 34 (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N> ) Annexe 1

**Mission :** *Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique*

Contenu de la mission :

La mission consiste à coordonner et prendre en charge un ou des projets d'innovation pédagogique initiés à l'échelle de l'école ou de l'établissement du second degré : travaux de conception, d'animation ou de coordination des équipes pédagogiques y participant.

Peuvent notamment entrer dans ce cadre :

- Les projets de conseil national de la refondation « Notre école, faisons-la ensemble »,
- Les projets « Classes engagées du Service National Universel »,
- **Les projets européens et internationaux.**

## L'attestation d'accueil :

L'établissement scolaire doit accepter la participation de chaque élève français au programme et valider l'accueil d'un.e élève, en provenance du pays étranger concerné par l'échange, et lui permettre de participer aux cours.

Si l'élève français change d'établissement en cours de programme, l'établissement de départ doit faire la passation des informations et des dossiers avec le nouvel établissement et en informer la DRAREIC.

L'accueil des élèves étrangers est recommandé (chef d'établissement et professeur référent).

Toute inscription d'élèves implique que son.sa correspondant.e puisse être accueilli.e dans un niveau de classe correspondant à celui de son pays. Si votre établissement participe à plusieurs programmes d'échanges, **merci de veiller à ce point avec votre chef d'établissement.**

## Le cahier des charges :

Ce document est obligatoire pour permettre à l'établissement de participer au programme d'échanges individuels d'élèves.

Il doit être rempli et signé par le chef d'établissement et le professeur référent concernés par l'échange, accompagné de l'attestation d'accueil et signés par le chef d'établissement et le professeur référent.

Pour permettre la réussite des programmes d'échanges individuels d'élèves, en très forte augmentation, la DRAREIC PACA rencontre de nouveaux défis organisationnels auxquels elle ne peut seule apporter des réponses. Ce cahier des charges permet de définir les rôles et responsabilités afférents à chaque acteur des échanges.

Parmi les éléments importants, à noter la fin de la prise en charge par la DRAREIC de toute interface avec les familles (plus aucun courriel émanant des familles ne sera traité).

# Les procédures :

- **Échanges des dossiers** entre professeurs référents ou sur un cloud selon le programme (via filesender),
- Si problèmes entre élèves :  
famille-famille, élève/famille-professeurs référents, référent-référent, référent-DRAREIC,
- Si besoin exceptionnel de rematching, en avertir la DRAREIC et un remplacement (élève en liste d'attente pour l'établissement),  
**Pas de rematchings sans tenir la DRAREIC informée.**
- Les inscriptions ont 2 temps les professeurs référents et plus long pour les familles,
- Contacter les familles quand vous avez inscrit chaque élève (pour que la famille aille voir ses mails),
- Être sûrs de connaître les élèves pour les faire participer (prendre l'avis du prof qui les connaît),
- Contrats d'études et le document d'évaluation pour chaque élève à échanger avec votre homologue.



# Allemagne – programme Sauzay

- Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre l'académie d'Aix-Marseille et la Basse- Saxe et Hamburg dans le cadre du programme Sauzay

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

Le programme franco-allemand, Brigitte Sauzay, permet aux élèves germanistes des collèges et de lycées de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> apprenant l'allemand de réaliser une mobilité individuelle de deux ou trois mois en Allemagne.

- Échange de 3 mois consécutifs (soit 84 jours dont 6 semaines au moins de scolarité) pour les élèves de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>
- Échange de 2 mois consécutifs, dérogation OFAJ (soit 56 jours dont 6 semaines au moins de scolarité) pour les élèves de 4<sup>ème</sup> qui le souhaitent.

- **Contact du programme :** [ce.sauzay@region-academique-paca.fr](mailto:ce.sauzay@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents : **fin septembre,**
- Inscriptions des élèves par les enseignants référents **avant mi-novembre,**
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Mi-janvier :** Envoi des résultats aux établissements et professeurs référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants référents : **fin janvier,**
- Pour les familles : **fin février** (documents envoyés par la suite par les professeurs référents).

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves français : **mars à juillet selon la destination** – gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers,
- Élèves allemands : **septembre à décembre** – mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement.

# Allemagne – programme Sauzay

- **Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre l'académie de Nice et la Bavière dans le cadre du programme Sauzay**  
Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.
- **Public :**  
Le programme franco-allemand, Brigitte Sauzay, permet aux élèves germanistes des collèges et de lycées de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> apprenant l'allemand de réaliser une mobilité individuelle de deux ou trois mois en Allemagne.
  - Échange de 3 mois consécutifs (soit 84 jours dont 6 semaines au moins de scolarité) pour les élèves de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>,
  - Échange de 2 mois consécutifs, dérogation OFAJ (soit 56 jours dont 6 semaines au moins de scolarité) pour les élèves de 4<sup>ème</sup> s'ils le souhaitent.
- **Contact du programme :** [ce.sauzay@region-academique-paca.fr](mailto:ce.sauzay@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **mi-octobre**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants référents **avant fin novembre**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Début février** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **mi-février**,
- Pour les familles : **mi-février** (documents envoyés par la suite par les professeurs référents).

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves français : **fin avril à fin juillet** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers,
- Élèves allemands : **fin août à mi-novembre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement.

# Autriche - programme Dohnal-Veil

- Programme d'échanges individuels avec réciprocité franco-autrichien entre la région académique PACA et le Bildungsdirektion Steiermark

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

Le programme Dohnal-Veil permet aux élèves germanistes de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale, ayant 14 ans et plus, de réaliser une mobilité individuelle de 4 semaines en Autriche.

- **Contact du programme :** [ce.dohnalveil@region-academique-paca.fr](mailto:ce.dohnalveil@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **début novembre**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants référents avant **mi-décembre**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Fin janvier** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **mi-mars**,
- Pour les familles : **mi-mars** (documents envoyés par la suite par les professeurs référents).

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves autrichiens : **septembre/octobre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement,
- Élèves français : **octobre/novembre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers.

# TransAlp Esabac

- **Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre la région académique PACA et l'Ufficio Scolastico Regionale per la Sicilia.**

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

TransAlp Esabac est un programme de mobilité individuelle de 2 semaines avec la Sicile, réservé aux élèves de 2<sup>nd</sup>e Esabac, qui repose sur le principe de la réciprocité d'accueil.

- **Contact du programme :** [ce.transalp@region-academique-paca.fr](mailto:ce.transalp@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents : **mi-septembre**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants référents avant **mi-octobre**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Mi-décembre** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants référents : **fin janvier**,
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves français **fin février à début mars** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers,
- Élèves italiens : **début avril à mi-avril** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement.



# TransAlp

- **Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre la région académique PACA et l'Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte et l'Istruzione - Regione autonoma Valle d'Aosta.**

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

TransAlp est un programme de mobilité individuelle de 4 semaines avec le Piémont et le Val d'Aoste, réservé aux élèves de 2<sup>nd</sup>e qui passent en 1<sup>ère</sup> l'année de l'échange, reposant sur le principe de la réciprocité d'accueil.

Prérequis : niveau d'italien B1. L'établissement scolaire doit obligatoirement adhérer au réseau « Transalp ».

- **Contact du programme :** [ce.transalp@region-academique-paca.fr](mailto:ce.transalp@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **mi-février**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants avant **mi-mars**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Fin avril** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **mi-mai**.
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves italiens : **début à fin septembre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement,
- Élèves français : **fin octobre à fin novembre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers.

# PicassoMob Canarias

- Programme d'échanges avec réciprocité entre la région académique PACA et la Consejería de Canarias.

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

Le programme Picasso Mob Canarias est réservé aux élèves hispanistes en 2<sup>nd</sup>e lors de l'inscription et en 1<sup>ère</sup> lors de l'échange et vise à favoriser une immersion linguistique et culturelle pour les élèves scolarisés en classe de première au moment de l'échange. Chaque élève séjourne 4 semaines dans sa famille d'accueil et est scolarisé dans l'établissement de son correspondant.

- **Contact du programme :** [ce.picassomob@region-academique-paca.fr](mailto:ce.picassomob@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux établissements **fin janvier**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants avant **fin février**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Début avril** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **mi-avril**.
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves français : **septembre/octobre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers
- Élèves espagnols : **novembre/décembre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement.

# PicassoMob Andalousie

- **Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre la région académique PACA et la Consejeria de Andalucia.**

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

Le programme Picasso Mob Andalousie, réservé aux élèves hispanistes en 2<sup>nd</sup>e lors de l'inscription et en 1<sup>ère</sup> lors de l'échange, vise à favoriser une immersion linguistique et culturelle.

Chaque élève séjourne 4 semaines dans sa famille d'accueil et est scolarisé dans l'établissement de son correspondant.

- **Contact du programme :** [ce.picassomob@region-academique-paca.fr](mailto:ce.picassomob@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **mi-mars**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants avant **mi-avril**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Fin mai** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants référents : **début juin**.
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves espagnols : **mi-septembre à mi-octobre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement,
- Élèves français : **fin octobre à fin novembre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers.

# Mistral Boréal

- Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre la région académique PACA et l'Institut français de Finlande

Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers.

- **Public :**

Le programme Mistral Boréal est réservé aux élèves scolarisés en classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> ou Terminale au moment de l'échange. Pendant 3 semaines, chaque élève français et finlandais pourra vivre une immersion linguistique, culturelle et scolaire.

Contact du programme : [ce.mistralboreal@region-academique-paca.fr](mailto:ce.mistralboreal@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **fin novembre**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants référents avant **mi-janvier**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Fin février** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **mi-mars**.
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PERIODE D'ÉCHANGE

- Élèves finlandais : **septembre-octobre** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement,
- Elèves français : **octobre-novembre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers.

# Ottawa-Provence

- **Programme d'échanges individuels avec réciprocité entre la région académique PACA et l'Ottawa-Carleton District School Board.**  
**Les périodes de candidatures, résultats, réunions et périodes d'échanges sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changer, selon ce qui aura été défini avec les partenaires étrangers**

- **Public :**

Le programme Ottawa-Provence est réservé aux élèves anglicistes de 2<sup>nd</sup>e en section internationale anglophone (en 1<sup>ère</sup> lors de l'échange) et des établissements sélectionnés jusqu'à 2024.

Prérequis : niveau d'anglais B2.

Chaque élève séjourne 5 semaines au Canada dans la famille de son correspondant et est scolarisé dans son établissement en réciprocité d'accueil.

- **Contact du programme** : [ce.ottawaprovence@region-academique-paca.fr](mailto:ce.ottawaprovence@region-academique-paca.fr)

## CANDIDATURES

- Appel à candidatures envoyé aux secrétariats des établissements pour diffusion aux professeurs référents **mi-février**,
- Inscriptions des élèves par les enseignants avant **mi-mars**,
- Lien du formulaire envoyé aux familles (vérifier SPAMS – pas d'adresse Orange/Wanadoo),
- Vérification de la complétude des dossiers par le professeur référent.

## RÉSULTATS

- **Mi-mai** : envoi des résultats aux établissements et enseignants référents qui informent les familles des élèves,
- Contacts avec les professeurs référents étrangers et envoi des dossiers des élèves français.

## RÉUNION D'INFORMATION EN VISIO

- Pour les enseignants : **début juin**.
- Documents envoyés par la suite aux familles par les professeurs référents.

## PÉRIODES D'ÉCHANGES

- Élèves français : **mi-octobre à mi-novembre** - gestion des problèmes entre les professeurs référents français et étrangers.
- Élèves canadiens : **mi-mars à mi-avril** - mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers par l'établissement,

## Et après ?

- La mention « mobilité européenne et internationale » sur le diplôme du baccalauréat général et technologique,
- Attestation d'expérience européenne fournie par la DRAREIC (remise par les établissements),
- Europass 
- Communications par les élèves ayant participé.